**SPRO 41**

**Réunion du 13/12/16/ Romorantin**

* **Présents :**

Ronald Charrier PIJ

Laurent Delcoux Mission Locale

Patricia Gay CIO

Carole Hardion Pôle Emploi

Matthieu Vallée Conseil Régional

Françoise Pinet SPRO 41

* **Infos aux partenaires**
* Modification de la convention SPRO : les nouvelles conventions seront reconduites par tacite reconduction via les coordinateurs. Tous les ans avant le 30 novembre, le nom du coordinateur sera acté lors d’une réunion territoriale.
* La Région va consacrer 100000€ en 2017 afin d’aider à la mise en place des actions SPRO sur les territoires. Les projets éligibles seront ceux qui privilégient l’interconnaisance entre les acteurs et les actions vers le public salarié.

Les dossiers sont à déposer avant le 13 janvier 2017.

* La Région récupère la gestion des forums de l’Orientation, soit 540000€.
* Evolution des modalités de positionnement des publics vers les formations financées par la Région : jusqu’à présent, les demandeurs d’emploi qui souhaitaient entrer en formation devaient faire l’objet d’une prescription par Pôle Emploi, la Mission Locale ou Cap Emploi. A partir du 1 janvier 2017, les personnes pourront également être positionnées par l’ensemble des organismes membres du SPRO et/ou se positionner directement auprès des organismes de formation. Les personnes souhaitant entrer en formation doivent être inscrites à Pôle Emploi.
* A partir de janvier 2017, Christelle Gagneux remplacera Françoise Pinet en tant que coordinatrice du SPRO 41.

Il est prévu pour 2017 un rythme de rencontre bimestriel.

* **Divers échanges**
* Inscription directe auprès des organismes de formation : cette mesure pourrait aider à lever la défiance par rapport aux institutions. Il faut cependant être très vigilant sur la coordination entre les OF et les anciens prescripteurs. Il faut également se caler en amont avec les OF sur les pré-requis nécessaires aux entrées en formation.

Laurent Delcoux a demandé à Stéphane Decanton de venir présenter le PRF avec les OF.

* Evocation du problème de la transmission des infos entre les professionnels du réseau. Le SPRO Vendôme souhaitait en faire un objet de travail lors d’une précédente réunion. Les pratiques dans ce domaine sont liées aux personnes davantage qu’aux structures. Il pourrait être intéressant de recenser les infos que les salariés vont chercher, et de quelle façon ils vont les chercher. M.Vallée craint que ce travail ne soit redondant par rapport à d’autres travaux déjà existants (ex : Forum à Orléans à destination des salariés recensant les outils mutualisables).
* **Projets 2017**
* « SPRO Dating »

Les partenaires sont d’accord pour mettre en place des SPRO Dating sur le modèle de ceux proposés par Blois.

La date du premier SPRO Dating est fixée le **14 mars de 9h30 à 11h30** dans les nouveaux locaux du PIJ.

Les modalités de mise en œuvre (logistique, animation…) seront fixées lors de la prochaine réunion du SPRO (semaine du 13/02). F.Pinet envoie un Doodle après concertation sur les possibilités de dates avec T.Prigent et C.Gagneux).

* Focus métiers/fiches ORFE

Le rythme de réalisation des focus pourrait être de deux à trois par an (à fixer lors de l’écriture du projet). Le choix des métiers à mettre en avant sera fait en fonction des besoins du territoire (métiers porteurs), mais aussi en fonction d’éléments de prospective-emploi qui pourraient être mis en exergue par l’ORFE (métiers émergents)

* Conférences thématiques

Les partenaires actent également l’organisation de conférences thématiques à destination des salariés du réseau. Celles-ci auront lieu au niveau départemental. Elles privilégieront l’interconnaissance entre les structures. Suggestion de thèmes : le CEP, la présentation du n°vert, des cas pratiques (utilisation du nouveau jeu de cartes SPRO).